

L'accès au crédit des professionnels du Bâtiment :

une priorité partagée par
Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Haut-Rhin et la SIAGI.

Présentation du dispositif de pré-garantie de la SIAGI

Vendredi 29 janvier 2016 à 15h00

Domaine du Lac
244, rue de la République
68500 GUEBWILLER



Dans le contexte économique actuel, **les mécanismes de garantie** sont un facteur clé pour la viabilité des projets d'entreprise.

Ainsi, pour soutenir l'accès au crédit des Professionnels du Bâtiment, la SIAGI (société de cautionnement mutuel de l'artisanat et des entreprises de proximité) et la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Haut-Rhin collaborent à la mise en place d'un dispositif de pré-garantie de crédit.

Le protocole Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Haut-Rhin / SIAGI

Le vendredi 29 janvier 2016, Bernard STALTER, Président de la SIAGI, et Pierre MACCHI, Président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Haut-Rhin, présenteront le protocole de pré-garantie de la SIAGI en présence des représentants de la profession, des partenaires bancaires et de la presse.

L'objectif

Valider les demandes de financement en amont des rendez-vous en banques, afin que les dossiers soient complets et les montages financiers réalistes.

La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Haut-Rhin propose à ses adhérents un rendez-vous diagnostic Gestion et Finances et enclenche le processus de pré-garantie.

Avec un plan de financement pré-validé par la SIAGI, la décision de crédit sera facilitée pour le banquier et son obtention sera accélérée pour le professionnel du Bâtiment.

Témoignage de la société METZGER-BTP, 1er bénéficiaire de ce partenariat

Monsieur METZGER interviendra pour présenter les bénéfices de l'intervention de la SIAGI lors du développement de son entreprise.

Les projets concernés et les programmes finançables

Nature des projets : création, reprise et développement des entreprises adhérentes à Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Haut-Rhin.

Programmes finançables : tous financements d'actifs sur une période allant de 3 à 15 ans.

Les banques partenaires

Toutes les banques, les grandes banques françaises étant elles-mêmes actionnaires de la SIAGI.

La SIAGI

Interprofessionnelle et pluri-bancaire, la SIAGI est la société de caution mutuelle de l'artisanat et des activités de proximité, présidée depuis avril 2011 par Bernard STALTER, Président de la Chambre de métiers d'Alsace. Créée en 1966 par les Chambres de métiers et de l'artisanat, la SIAGI intervient dans les secteurs de l'artisanat et des activités de proximité en garantissant les crédits octroyés par l'ensemble des établissements bancaires de la place.

Présente sur tout le territoire national, elle offre - outre sa garantie financière - une palette de services destinés à améliorer le financement de l'entreprise.

CHIFFRES CLES 2015

612 M€	de crédits distribués à l'économie de proximité
3 564	opérations garanties et mises en place
59 %	des volumes garantis concernent la transmission/reprise
33 %	concernent des opérations croissance/développement
8 %	concernent des opérations de création
5	Directions de région et 21 antennes



La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Haut-Rhin

Véritable porte-parole du secteur du Bâtiment et des Travaux publics, la Fédération assure la défense des intérêts de la Profession auprès de l'Administration, des Pouvoirs Publics, des décideurs économiques et des acteurs de la Construction.

Ses Objectifs :

- Dynamiser les marchés de la construction
- Favoriser l'emploi et valoriser les compétences
- Faciliter le développement et la pérennité des entreprises
- Défendre les intérêts des chefs d'entreprise

CHIFFRES CLES 2015

710	entreprises adhérentes à la Fédération du BTP 68
7 000	salariés employés par ces entreprises
560 M€	chiffre d'affaires réalisé par ces entreprises
10	salariés permanents de la Fédération



Contact SIAGI

2 rue Jean-Baptiste Pigalle
75009 PARIS
Anne MOREAU : 01 48 74 54 00 ou 06 89 63 23 11
amoreau@siagi.fr

Contact Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Haut-Rhin

Maison du Bâtiment
12 allée Nathan Katz – 68086 MULHOUSE Cedex
Philippe EBERHARDT : 03 89 36 52 73 ou 06 76 54 27 20
eberhardtp@d68.ffbatiment.fr